

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-EPS-no52-mars-2018>



Enseignants de l'Unsa

Infolettre EPS - n°52 - mars 2018

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info prof d'EPS -


Date de mise en ligne : mercredi 28 mars 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Réforme du bac : le SE-Unsa, syndicat utile !
Refusant une posture d'opposition facile mais stérile, le SE-Unsa a étudié le projet de réforme du bac et fait des propositions pour le faire évoluer.
Nous avons obtenu des avancées significatives mais nous avons marqué notre désaccord sur certaines dispositions de l'arrêté qui met en oeuvre le contrôle continu.

[Lire la suite](#)



Réforme du bac : ce qui va changer de 2018 à 2021
Seconde, première, terminale, qu'est ce qui change vraiment à chaque rentrée scolaire avec la réforme du lycée ?
Le SE-Unsa revient sur les nouveaux types d'épreuves et l'évaluation de chaque discipline.

[Ce qui va changer](#)

Bac - Lycée



Bac 2021 : ce qu'il faut encore faire bouger
Les changements prévus pour le bac général et technologique ont été présentés en conseil supérieur de l'éducation, mais l'architecture du lycée qui en découle reste à définir.
Quelles revendications porte le SE-Unsa ?

[Ce qu'il faut encore faire bouger](#)

Bac - Lycée



Contrôle continu : faire confiance aux équipes pédagogiques
La réforme du bac réduit le nombre d'épreuves terminales pour mettre en oeuvre un contrôle continu encadré.
Pour le SE-Unsa, il faut faire confiance aux équipes pédagogiques pour le mettre en oeuvre sans rendre son organisation trop lourde.

[Lire l'article](#)

Bac - Lycée



Conditions de travail : des avancées avec le SE-Unsa

La réforme du bac et du lycée ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des enseignants et des personnels en général.

Le SE-Unsa a obtenu l'inscription d'une indemnité forfaitaire pour les épreuves communes du contrôle continu dans l'agenda social du ministère de l'Éducation nationale. Affaire à suivre !

[En savoir plus](#)